



Bonne Année 2017!

Dossier
Événementiel



Votre Mairie
Du côté des agents communaux



Centre Socio-Culturel
Le Relais Assistantes Maternelles





*Colis de Noël
17 décembre 2016*



*Voeux à la population
16 janvier 2017*



*Goûter des Rois
18 janvier 2017*



ACTU	2
VB INTERVIEW	4
DOSSIER	5
Événementiel	
VOTRE MAIRIE	9
DU CÔTÉ DU CSC	10
PARRAINAGE	11
ECONOMIE	12
INFOS EXPRESS	13
URBANISME	14
CARNET	15
LIBRE EXPRESSION	16



Les élus sont à votre écoute.

Sur rendez-vous

04 76 45 79 45

Daniel CHAVAND	Maire
Michèle COUVERT	Affaires sociales, Petite Enfance, Personnel communal
Paul RAMOUSSE	Travaux, Eau et Assainissement
Saliha ARRADA	Vie scolaire et périscolaire, Jeunesse
Patricia BAGA	Finances
Daniel MODESTO	Environnement, Cadre de vie, Sécurité, Foires
Frédéric CEVA	Urbanisme
Clara MONTEIL	Logement, Communication, Jumelage
Robert COQUET	Commerce et artisanat, Animation et promotion de la ville, Relations avec les quartiers, Parrainage du 7e BCA, correspondant Défense
Brigitte BOESSO	Conseillère déléguée à la vie associative, au sport et à la culture



Daniel Chavand, Maire de Villard-Bonnot

Chères Villardiennes, Chers Villardiens,

Je souhaite consacrer cet édito à la vente et aux raisons de cette vente, du lotissement « Les Terres du Moulin ».

En effet, en 2011, nous décidions de racheter ce lotissement à caractère social au Logement Populaire Vizillois car il présentait, en dépit d'une ancienneté toute relative, des inconvénients avérés divers.

Un chauffage insuffisant et onéreux entre autres, qui dissuadait nombre de demandeurs de logements de les intégrer, ce qu'au demeurant nous comprenions, mais aussi des défauts d'isolation, des huisseries défectueuses, un éclairage précaire et autres.

Nous décidions alors de racheter cet ensemble et d'entamer immédiatement des travaux significatifs pour 1.045.895€ TTC, afin de remédier à toutes les notoires imperfections qui affectaient ce lotissement et ses habitants.

A présent tout est réglé, et depuis un temps suffisamment significatif, ainsi qu'au vu des retours positifs que nous recevons, nous sommes en mesure de dire que l'ensemble des locataires est désormais satisfait.

Cependant, nous avons aujourd'hui décidé de le revendre. En effet, de gigantesques travaux nous attendent dans les mois et années futures :

- La reconstruction de notre gendarmerie, qui n'est plus à ce jour assez grande, et sa fonctionnalité au quotidien plus adaptée aux exigences.
- La reconfiguration du quartier des papeteries en centre-ville.

Naturellement, nous récupérerons donc le produit de cette vente, 4.207.000€ TTC pour renforcer notre autofinancement qui, vous l'aurez compris, allègera d'autant, notre charge d'emprunt.

C'est, après une mise en concurrence, que nous revendrons donc ce lotissement de 50 logements et 6 villas, à la SEMCODA, un bailleur social de très bon renom. Et naturellement les conditions pour l'ensemble des locataires, soyez-en assurés, resteront strictement identiques.

Voilà, Chères Villardiennes et Chers Villardiens, les éclaircissements que j'ai souhaité vous apporter et que je vous devais sur ce sujet.

Enfin, et bien évidemment, je profite de ce 1er numéro de l'année du VB infos, pour vous souhaiter, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, mes vœux les plus sincères de bonne et heureuse année.

Daniel Chavand
le Maire

Déchetteries Intercommunales

Dorénavant, il faudra présenter votre carte d'accès

C'est un fait : depuis janvier 2017, l'entrée dans les déchetteries intercommunales se fait avec une carte d'accès. Cette décision, prise par la Communauté de communes Le Grésivaudan, doit permettre une meilleure gestion des flux de la circulation sur les plateformes et le renforcement du rôle de conseil des agents des déchetteries.

Suis-je concerné ?

Oui. Particuliers et professionnels (entreprises et collectivités) doivent présenter cette carte d'accès à l'entrée des déchetteries. Pour les habitants du Grésivaudan, une carte est délivrée par foyer. La première est gratuite. En cas de perte, de vol, de détérioration ou de destruction, toute réédition vous coûtera 5€.

Soyez vigilant : la carte est obligatoire dès le 1er avril 2017 pour la déchetterie de Saint-Ismier, dès le 1er juillet 2017 pour celle de Crolles, dès le 1er septembre pour celle de Saint-Martin-d'Uriage et dès le 1er janvier 2018 pour celle du Touvet. Pensez à apporter votre attestation de taxe d'habitation ou taxe foncière.

Comment ça fonctionne ?

Un lecteur de carte sera installé à l'entrée des plateformes. Il faudra présenter votre carte pour déclencher l'ouverture de la barrière. Chaque usager pourra déposer gratuitement 30m³ de déchets par an (estimation réalisée par les gardiens lors de votre passage). Au-delà, le service sera payant.

- Pour le bois et les déchets verts : 10€/m³
- Pour les encombrants, les gravats et le plâtre : 24€/m³
- Pour les déchets dangereux : 1€/L

Pour les autres déchets valorisables comme le papier, les métaux, le verre, les lampes néons, le textile, le carton, les piles, les batteries, les cartouches d'encre, les huiles minérale et végétale (par m³) le service reste gratuit.

Comment j'obtiens cette carte ?

Directement en déchetterie : à Saint-Ismier du 9 janvier au 1er avril 2017 et à Crolles du 3 avril au 1er juillet 2017 du mardi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Sur le site www.le-gresivaudan.fr/dechetteries, à partir du 31 mars 2017

A la Direction de la Gestion des déchets du Grésivaudan, à partir du 31 mars 2017 du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Adresse : 115 allée de Galilée, 38330 Montbonnot-Saint-Martin.



Grési-cadeaux

Un engagement pour le commerce local !

L'association Grési-cadeaux rassemble des commerçants et artisans de la vallée du Grésivaudan. Son objectif est de promouvoir l'économie locale. Pour cela, elle met en place depuis 2016, un système de chèques-cadeaux pour encourager la clientèle à consommer dans les boutiques des 46 communes du Grésivaudan. En effet, ces coupures sécurisées sont utilisables exclusivement dans les commerces de proximité et adhérents à l'association. Ce projet séduit d'ailleurs de plus en plus de partenaires. A l'instar du primeur Provinc'Alpes, l'entreprise Gaz électricité de Grenoble a rejoint l'association Grési-cadeaux le 1^{er} décembre 2016 pour une durée de 4 ans.



Association Grési-Cadeaux

<http://www.gresicadeaux.fr> - gresicadeaux@gmail.com

40 rue des Grives, Centre Hermès à 38920 CROLLES

Tél. : 06 08 93 75 64



Le chiffre

117

Enfants sont venus
à la rencontre
du Père Noël
le 17 décembre dernier
lors du Marché de Noël.



Pic de pollution :

je reste informé via

www.villard-bonnot.fr



Depuis la mise en place au 1^{er} novembre 2016 du dispositif anti-pollution « Certificats Qualité Air », il est nécessaire de se tenir informé. Au 1^{er} janvier de cette année, vous risquez en effet d'être verbalisé en fonction de votre véhicule et du niveau de pollution.

Un accès rapide à l'information relative au niveau de pollution est disponible depuis la page d'accueil du site internet de la Commune. Ainsi, vous pouvez connaître en temps réel l'avancée du dispositif (jour 1 à 7) et les mesures prises.

Du côté de Lancey

Mise en service du guichet

automatique de billets

Depuis 2013, Lancey et ses habitants déploraient la fermeture du dernier distributeur automatique de billets. L'affaire avait à l'époque fait grand bruit. Plusieurs banques ont été sollicitées par la Commune. C'est avec la Caisse d'Épargne que le projet d'implantation d'un guichet a vu le jour. Ainsi donc en décembre, le nouveau point de retrait a été installé sur l'avenue Aristide Bergès.





Stéphanie SCHEIDECKER, Brigadier-Chef Principal

Depuis qu'elle a intégré en 2008 la Police Municipale de Villard-Bonnot, Stéphanie s'investit chaque jour un peu plus au service de la population. Parmi les nombreuses missions qui lui incombent, elle porte une attention particulière à la médiation dans les écoles.

Vous intervenez souvent dans les classes, pour quelle(s) raison(s)?

La Police Municipale a entre autre pour mission de sensibiliser les enfants à la sécurité, au respect à l'éducation civique. Ce sont des sujets sur lesquels nous aimons intervenir. Ils sont très variés. Cela va du simple fait d'apprendre à traverser un passage piéton pour les plus petits, jusqu'à la tolérance pour les plus grands. Nous avons commencé à faire de la médiation dans les classes en 2010 après avoir constaté des rixes entre enfants devant les écoles. En tout, nous intervenons tous les ans dans toutes les écoles de la Commune ainsi qu'au collège. L'école maternelle Pasteur nous sollicite par exemple dans le cadre du « Permis piéton » ou de la sécurité routière. Nous sommes également intervenus au collège Belledonne pour discuter des risques et des dangers du tabac, de la drogue, de la conduite à adopter lorsqu'on circule en scooter ou simplement du respect dû aux professeurs.

Qu'est-ce que le Plan Particulier de Mise en Sûreté (P.P.M.S.) ?

Cette mesure a été adoptée en 2016 en réponse aux attentats perpétrés dans les écoles et autres établissements recevant du public. Elle permet la mise en place d'un dispositif de sécurité dans ces lieux qui ne disposent pas toujours de système de surveillance et qui demeurent malgré tout accessibles à n'importe quel individu. Le P.P.M.S. comprend les risques d'attentats mais aussi les risques naturels, les risques de pollution chimique... En octobre 2016, nous avons réalisé un état des lieux des accès aux bâtiments afin d'établir un plan de mise en sécurité des enfants, en partenariat avec la gendarmerie. Il peut prendre la forme d'une évacuation ou bien d'un confinement des écoliers. On donne aussi des conseils, aidés des enseignants qui distribuent des fiches rappelant les consignes à suivre en cas d'alerte. Ce temps d'échange est important. Nous adaptons nos actions et nos interventions en fonction des âges. On remarque ainsi que selon leur âge

les enfants ont des besoins différents. En cas d'intrusion, les CMI-CM2 ont besoin de savoir ce qu'est un individu suspect tandis que les CP ont davantage besoin d'être protégés. Pour ces derniers, on ne parle pas d'individu suspect armé mais d'un chien dangereux de qui il faut se cacher.

En quoi consiste votre intervention auprès des écoliers ?

Dans les mois à venir, une intervention est programmée à l'école Libération. L'exercice portera sur le comportement à adopter lors d'une alerte de type « glissement de terrain ». Les élèves seront en classe lorsque l'alerte sera donnée par Nadia Zafriou, Directrice de l'établissement. Les enfants devront alors se diriger – par classe - vers l'extérieur dans le calme. Les écoliers et leurs professeurs longeront le cours de la Libération et rejoindront la rue Désiré Granet. La Police Municipale sera présente et encadrera le trajet. Une fois la rue atteinte, chaque enseignant s'assurera que sa classe est au complet et que les consignes auront bien été respectées. Alors, ils regagneront l'école. De cette journée, un bilan sera dressé afin de mettre en avant les avantages et les faiblesses de l'exercice.

Quelles sont leurs réactions ?

Lorsqu'on intervient dans les maternelles, les enfants de petites sections sont tout petits. Avec eux, on est davantage sur du jeu et du dialogue. Ils ne nous connaissent pas et l'uniforme peut impressionner. Les moyens et les grands, eux ce qu'ils voient c'est la Police. Ils sont plus curieux de ce que l'on porte sur le ceinturon que de ce qu'on leur dit. Mais ils retiennent beaucoup de choses. Lorsqu'on les revoit au CP, ils nous reconnaissent. Ils sont très contents de nous voir et de nous montrer qu'ils appliquent ce qu'ils ont appris. En primaire, je me souviens qu'aborder la question du terrorisme était un sujet violent. Les CM 1 et CM 2 avaient besoin d'être rassurés. Ils sont assez grands pour suivre l'actualité et savent ce qui s'est passé. Quelques-uns ont pleuré le soir en rentrant. Ces ateliers ont aussi permis pour certains de libérer la parole entre les enfants et leurs parents sur des sujets si graves.

Festivités

Quelques mots de
Robert Coquet.

8^e Adjoint chargé de l'animation et de la promotion de la ville.



“ Villard-Bonnot est une ville dynamique où il s’y passe toujours quelque chose. Afin de coordonner les différentes activités, le Maire Daniel Chavand a créé une commission « Fêtes et Événementiel » constituée de neuf membres. Soit quatre adjoints chargés de la communication, de la vie associative, de la culture, du cadre de vie, des foires ainsi que cinq membres élus et non élus.

Le programme des festivités est vaste et varié. Cette année, nous avons le plaisir d’inaugurer une nouvelle manifestation. Il s’agit du Printemps des Arts qui invite une dizaine d’artistes à créer autour d’un thème proposé. Cet événement culturel, comme tous ceux que la Commune propose, nécessite la contribution et l’investissement de plusieurs acteurs. Les membres de la commission ont pour rôle essentiel de donner les orientations et de réfléchir sur les thématiques. Les services de la mairie tels que la communication, les finances, la police municipale, les services techniques ou encore le secrétariat général sont fortement mis à contribution.

”

RÉTROSPECTIVE SUR... Le Chalet du Père Noël, animation du Marché de Noël 2016

Samedi 17 décembre, le Marché de Noël organisé par Villard-Bonnot et Froges battait son plein. Il faut dire que toutes les conditions étaient réunies. Profitant du beau temps, nombreux sont ceux qui prirent un moment pour flâner dans les allées tantôt Place du 24 août, tantôt Place Jean Moulin.

Parmi les 44 exposants, certains proposaient des mets locaux de saison (chocolats, miel, pâtisseries, bonbons, terrines, fromages...) tandis que d'autres misaient sur l'idée cadeau de dernière minute (vêtements, jouets en bois, maroquinerie...). Les stands tenus par les associations ne désemplissaient pas : un marché de Noël sans vin chaud, chocolat chaud et sablés ne serait décidément pas un vrai marché de Noël ! Cela, les clubs de Rugby et de Judo de Villard-Bonnot l'ont bien compris. Ils n'ont donc pas hésité à régaler les gourmands. Du côté des animations, le programme proposé en a séduit plus d'un ! Entre concert de gospel, théâtre d'impro, maquillage pour enfant, balades en calèche portés par les mélodies de l'orgue de barbarie, Noël se faisait sentir.

Au milieu de tout cela, une animation en particulier a su faire rêver les petits... et les grands. Dans son chalet, le Père Noël a accueilli pas moins de 117 enfants émerveillés, accompagnés de leurs parents.

Prêtant une oreille attentive aux souhaits des enfants heureux de le voir, amadouant les plus craintifs, il discuta avec chacun d'entre eux pendant que le photographe immortalisait l'instant magique. Avant de le quitter, tous se voyaient offrir un petit pochon de friandises par le Père Noël. Les lutins - quant à eux - veillaient à noter les adresses mails des parents afin que les portraits arrivent à bon port avant le 25 décembre...





Nous avons eu l'agréable surprise de découvrir au cœur du Marché de Noël de Froges/Villard-Bonnnot, haut en couleurs par ses animations et ses odeurs gourmandes, le Chalet du Père Noël. Les lutins étaient sympathiques. Ma femme et moi étions comblés de voir notre fille vivre ce rêve d'une rencontre avec le Père Noël. Nous avons même pu immortaliser ce moment par une photo qui nous a été transmis par mail.
Ludovic V.

Le Père Noël était gentil! Il m'a même donné un sucre d'orge! Ça a le goût de sucre. Je lui ai dit que je lui avais écrit une lettre. C'était joli, il y avait beaucoup de cadeaux à côté. Je suis content d'avoir ma photo avec le Père Noël et mon pépé!

Tristan T., 6 ans.



Nous avons emmené notre petite fille voir pour la première fois le Père Noël. Le cadre était très beau. Malgré sa crainte, elle était contente après coup de l'avoir vu. Nous, nous étions heureux d'avoir une photo en souvenir de cet instant.

Evelyne A.

Ma petite fille a passé une agréable journée au stand du Père Noël et au stand de maquillage. Elle a aimé jouer de l'orgue de barbarie. Elle était très contente de cette journée pleine d'animations et de bons moments.

Shana T., 8 ans et sa mamie Josette.

Très belle idée ce chalet du Père Noël. Il était très bien décoré. Nos enfants ont adoré! Nous étions heureux d'avoir une photo de famille avec le Père Noël.

Laetitia V.

Le chalet était trop bien et les bonbons supers bons!

Laura P., 5 ans.

Notre fils était ravi d'avoir sa photo avec le père Noël!

Christophe F.



NOUVEAUTÉ

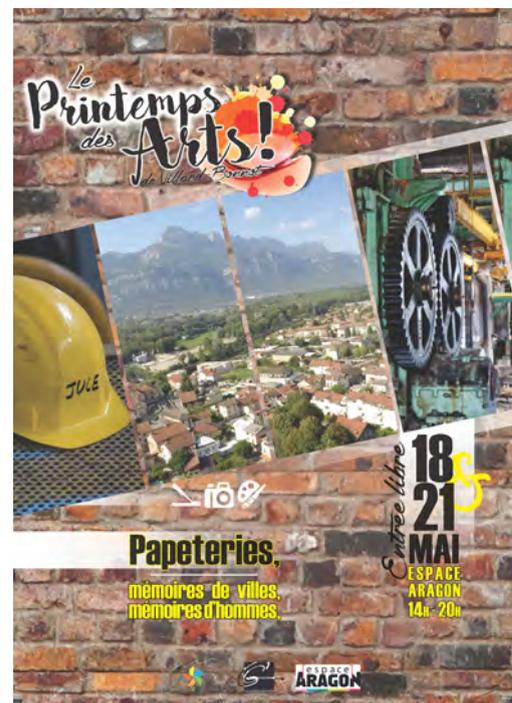
Le Printemps des Arts!

de Villard-Bonnnot

Le Printemps des Arts s'invite à l'Espace Aragon du 18 au 21 mai.

En partenariat avec la Communauté de communes le Grésivaudan et l'Association Espace Aragon, Villard-Bonnnot aura le plaisir d'inaugurer en mai prochain une nouvelle manifestation culturelle : le Printemps des Arts. Cette première édition se veut être le début d'une belle collaboration entre les artistes talentueux du territoire et les acteurs locaux. Ainsi, autour du thème « **Papeteries, mémoires d'hommes, mémoires de villes** » dix artistes ont travaillé et laissé leur inspiration parler. Trois disciplines artistiques sont représentées : la peinture, la sculpture et la photographie. Le Printemps des Arts souhaite célébrer la créativité, l'imagination et la technicité en permettant à ces artistes d'exposer en ce lieu porteur d'une longue tradition culturelle et artistique qu'est l'Espace Aragon.

Les œuvres seront présentées au public le jeudi 18 mai, lors du vernissage. Les trois artistes qui se seront distingués dans chaque catégorie se verront remettre un prix. Les œuvres seront ensuite exposées jusqu'au dimanche 21 mai dans la salle d'exposition de l'Espace Aragon de 16h30 à 20h le jeudi et de 14h à 20h le vendredi, samedi et dimanche.



A VOS AGENDAS

Découvrez dès maintenant les manifestations organisées par la commune de Villard-Bonnot pour 2017 ! Foires, concerts, forum, concours d'art... il y en a pour tous les goûts ! Tout au long de l'année, consultez l'Agenda sur www.villard-bonnot.fr pour l'événementiel des associations, du musée de la Houille blanche et les acteurs de la vie locale !

JANVIER :

> Le 16 : Vœux du Maire et du Conseil municipal aux Villardiens

> Le 18 : Goûter des Rois. Galette et thé dansant en l'honneur de nos Anciens

FÉVRIER :

> Le 10 : Concert de l'Ensemble de cuivres du CNSM de Lyon, 20h30 à l'Espace Bergès.

> Le 18 : Accueil des nouveaux habitants, 10h30 en mairie. La Commune vous souhaite la bienvenue !

MARS :

> Le 23 à 18H : Maisons fleuries, Maisons illuminées : remise des prix du concours 100% villardiens.

> Le 25 : Carnaval sur le thème de la Sicile. Départ 14h place de la République, à Lancey.

AVRIL :

> Le 9 : La Foire de Lancey. Venez fêter le printemps en famille !

MAI :

> Du 18 au 21 mai : Le Printemps des Arts, nos artistes s'expriment !

> Le repas des Anciens. A partir de 12h, à l'Espace Bergès : dînez, dansez !

JUIN :

> Repas de quartier. Rencontrez vos voisins et vos élus dans la convivialité !

JUILLET :

> Le 13 : Bal et feux d'artifices

SEPTEMBRE :

> Le 2 ou le 9 : Forum des associations. Judo, théâtre, rugby, yoga... Vous hésitez? Rencontrez toutes les associations de la Commune et échangez !

> Repas de quartier. Rencontrez vos voisins et vos élus dans la convivialité !

OCTOBRE :

> Le 14 : La Foire d'automne de Brignoud. De nombreux exposants vous attendent pour vous faire découvrir leurs produits !

NOVEMBRE :

> Concert du CNSM de Lyon, à l'Espace Bergès.

DÉCEMBRE :

> Marché de Noël. Pour les petits et grands, les curieux et les gourmands... venez flâner dans les allées du Marché. Il se peut que vous rencontriez le Père Noël... pensez à vos listes de souhaits !

> Distribution des Colis des Anciens. Le CCAS vous offre (personnes de 70 ans et plus) quelques mets pour finir l'année en beauté!

Du côté des agents communaux

Comme chaque année, Daniel Chavand accompagné du Conseil Municipal présente ses vœux aux agents de la Commune. A cette occasion, le maire salue dans son discours les nouveaux agents et met à l'honneur les nouveaux retraités.

Bienvenue !



Amandine BELLIN, Marion FOULQUIER, Marylène GAVAGNA, Cathy MAZET, Alexandra VAUFREYDAZ (absente ce jour-là).

Cinq nouvelles recrues ont intégré l'effectif des agents polyvalents, à l'occasion de la dernière rentrée scolaire. Que ce soit pour remplacer des agents titulaires absents ou renforcer l'encadrement actuel, ces cinq jeunes femmes assurent des missions au contact des enfants. Certaines en qualité d'Atsem, d'autres en tant qu'agents d'animation, ou encore agents de restauration et d'entretien. Et même si certaines d'entre elles s'en iront lorsque leurs missions arriveront à leur terme, comme c'est souvent le cas dans ces secteurs d'activités, tous saluent leur travail, élément indispensable au fonctionnement d'un service public de qualité.

Bonne route à nos nouveaux retraités !



Patrick VIZCAINO :

Patrick Vizcaino a commencé à travailler pour la Commune en avril 2013. Toutefois, sa carrière professionnelle c'est aux Papeteries de Lancey qu'il l'a bâtie. Pendant 33 ans. Cet ancien papetier a notamment participé à la conduite de machine mettant en œuvre les procédés transformant la pâte à papier et à carton en bobines. En 2008, la fermeture de l'entreprise, le laisse - comme des dizaines de ses collègues - à 51 ans sans emploi. En 2013 donc, un nouveau chapitre professionnel s'ouvre pour Patrick Vizcaino au sein des services techniques de Villard-Bonnot. Il intègre alors l'équipe des espaces verts et participe à donner à la Commune un paysage urbain accueillant en assurant la réalisation et la maintenance des parcs et jardins publics, et des aires de jeux. Son travail quotidien a sans nul doute permis d'améliorer la qualité de la vie des Villardiens. Ainsi, après une vie professionnelle bien remplie, Patrick Vizcaino a pris sa retraite le 1^{er} février 2017.



Philippe VINIT :

Philippe Vinit a intégré les services techniques le 1^{er} janvier 1994. Par la même occasion, il débutait sa carrière dans la fonction publique territoriale. Tout comme Patrick Minassian, Philippe Vinit, faisait partie de l'équipe bâtiment et partageait les mêmes missions quant au fonctionnement des bâtiments et équipements de la collectivité. A la différence que sa spécialité était la serrurerie et la métallerie. Il a pris sa retraite le 7 novembre 2016. Une retraite certes anticipée du fait de son état de santé, mais amplement méritée. Reconnu pour sa gentillesse, sa disponibilité et ses compétences, Philippe Vinit est un exemple accompli de l'ouvrier communal.



Patrick MINASSIAN :

Entré au service des Villardiens en 1981, Patrick Minassian a débuté sa carrière en qualité d'aide-ouvrier professionnel au sein des services techniques de la Commune. Membre à part entière de l'équipe bâtiment, il a longtemps eu la responsabilité du bon fonctionnement des bâtiments et équipements de la collectivité. Reconnu notamment pour ses compétences en tant que menuisier, Patrick Minassian s'est vu remettre en janvier 2016, non sans une certaine émotion, la médaille des 35 ans de travail. Toutes ces années durant, il a joué un rôle indispensable pour le confort et la sécurité des usagers, tout en laissant son cachet, son empreinte sur ses réalisations. Le 1^{er} septembre dernier, Patrick Minassian a pris une retraite bien méritée.

Les Relais d'Assistants Maternelles

Au sein du Centre Socio-Culturel de Brignoud, le pôle « petite enfance » regroupe d'une part la halte-garderie « les petits petons » et d'autre part les Relais d'Assistants Maternelles (R.A.M). Ces derniers sont devenus au fil des années des lieux incontournables aussi bien pour les (futurs) parents que pour les professionnels. Focus sur les R.A.M.

Que sont les R.A.M. ?

Les Relais d'Assistants Maternelles, également appelés R.A.M., sont des lieux d'informations à destination des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance. Ils permettent les échanges et les rencontres dans un cadre dédié et adapté au secteur. Des temps d'animations sont proposés tout au long de l'année afin de favoriser le développement et l'éveil des enfants.

Le CSC de Brignoud compte trois structures : le « Picdou » et les « P'tites Frimousses » pour Froges et le « Royaume des enfants » pour Villard-Bonnot et Laval. Les trois sont situées dans les locaux du Centre Socio-Culturel.



A qui s'adresse cette structure ?

Pour les parents et les jeunes parents, les R.A.M. sont des structures clés. Ils peuvent recevoir gratuitement des conseils et des informations sur les modes de garde et les aides associées. Un accompagnement est possible pour effectuer les démarches administratives et pour être orienté vers les interlocuteurs spécifiques (législation du travail, Pajemploi...).

Pour les professionnels, les assistantes maternelles et les employés de maison, les R.A.M. constituent un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger sur leurs expériences.

Pour les enfants, les RAM organisent des ateliers éducatifs. Ils constituent des temps d'éveil et de sociabilisation pour les enfants accueillis par des assistantes maternelles.

Le Royaume des enfants :

Permanences sur rendez-vous :

- Au CSC de Brignoud : mardi après-midi, mercredi matin, vendredi après-midi.

- A la Mairie de Laval : le mercredi soir. Tél. : 07 86 87 96 21.

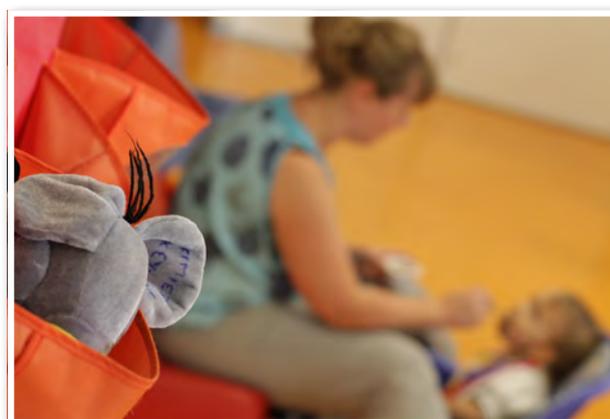
Temps collectifs d'animation et d'éveil, de 9h à 11h : le mardi à la Bibliothèque de Lancey, le jeudi deux fois par mois à la Salle Beldina à Laval. **Nouveau !** le vendredi à Froges (dans la salle de l'ancienne bibliothèque, bâtiment de la mairie).

Picdou et les P'tites Frimousses

Permanences téléphoniques : lundi : 13h30-15h30, mercredi 9h-11h30, jeudi 16h-18h.

Accueil possible sur rendez-vous.

Temps collectifs d'animation et d'éveil, de 9h à 11h (sur inscription) : le lundi et le jeudi.



RAM du Centre socio-culturel

12 rue Lamartine, 38190 Froges
04 76 71 59 60

www.centre-socio-culturel-de-brignoud.com/petite-enfance/ram/

7^e Bataillon de chasseurs alpins : Une passation de commandement réussie

Depuis maintenant 4 ans, un serment de partenariat lie la commune de Villard-Bonnot et la Compagnie d'Eclairage et d'Appui (CEA) du 7^e Bataillon de Chasseurs Alpins. Tous les deux ans, un nouveau capitaine prend le commandement de la Compagnie. Ce changement s'opère officiellement lors de la cérémonie de la passation de commandement.



Aux premières heures du parrainage, la Commune assistait déjà au départ du capitaine Thierry et l'arrivée de son successeur, le capitaine Stéphane. C'était le 19 septembre 2014. A nouveau, le 7 novembre 2016, ce fut au tour du capitaine Stéphane de transmettre au capitaine Cédric le fanion de la CEA du bataillon « de Fer et d'Acier ». Sur la place d'armes du Quartier Reyniès, à Varcès, un vibrant hommage a été rendu au capitaine Stéphane. Cet homme de cœur et de terrain s'est consacré durant deux années intenses à ses soldats ainsi

qu'à son unité. Après les événements tragiques de 2015, il est chargé de la protection des concitoyens alors que tout est à concevoir, définir et consolider. Son commandement, enfin, restera marqué par son mandat à la tête d'un DLAO (Détachement de Liaison à l'Aide Opérationnelle) à Tombouctou de mai à septembre 2016 mais aussi par les engagements exigeants et répétés, imposés par l'opération « SENTINELLE ». Depuis, il a rejoint le bureau des opérations instruction en qualité d'ORCT (Officier Renseignement de Corps de Troupe).

Entouré de l'ensemble des personnels et des invités, c'est avec beaucoup d'émotion que le capitaine Stéphane a remercié ses supérieurs, ses adjoints et collaborateurs, ses hommes et sa famille pour le soutien apporté durant son commandement.

Villard-Bonnot remercie le capitaine Stéphane pour ses deux belles années de collaboration qui ont permis, chaque mois un peu plus, de consolider et rendre concret ce parrainage.



Un carré militaire à Villard-Bonnot

Malgré la pluie et le froid, ils étaient nombreux à venir commémorer l'Armistice le 11 novembre 2016, devant le Monument aux Morts de Villard-Bonnot. Ce jour fait date dans l'histoire de la Commune car on inaugura le premier carré militaire au cimetière, situé rue des Adieux. Il accueille désormais les ossements de Louis Bonneton, René Desmoulin et Henri Milliat. Tous trois étaient papetiers, tous trois sont tombés au combat. Ils avaient 22 et 24 ans. Ils étaient Villardiens.

Aux côtés de Robert Coquet, 8^e adjoint et correspondant Défense, de Philippe Rizzardi, président du comité du Souvenir français de Domène, des représentants du 7^e Bataillon de Chasseurs Alpins et des gendarmes de Villard-Bonnot, le maire Daniel Chavand leur a ainsi rendu hommage.



Une commune, des commerces

Pour ce premier numéro de l'année, la page « Economie » de votre VB Infos magazine se réinvente ! La nouvelle formule vous propose un focus sur les commerçants qui font l'actualité de votre Commune. Ce mois-ci, trois actus : l'ouverture de deux nouvelles boutiques, un déménagement et une reprise d'enseigne.

Bienvenue à :

Deslys d'Anaïs : du bon, du bio sans sucre et sans gluten à Lancey !

Peut-être votre regard s'est-t-il déjà posé sur l'enseigne jaune du magasin 39 Avenue Aristide Bergès... C'est une première à Lancey : un magasin consacré au bio, au sans sucre et sans gluten a ouvert ses portes en novembre dernier.



Les gérants, Anissa Boumechache et Franck Cermeno-Vivancos, proposent une large sélection de produits alimentaires (pâtes, biscuits, gâteaux, conserves, sauces, confitures...). Une véritable bouffée d'air pour les personnes intolérantes au gluten, souffrant de diabète ou tout simplement celles en quête de bio.

Contact : Deslys d'Anaïs

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h45 et de 15h à 18h45. Renseignements au 04 76 92 38 59 ou sur www.deslysdanaïs.fr

MV Médical : aide, conseil, vente et location de matériel médical à Brignoud/Frogès



En octobre 2016, dans les anciens locaux de la crêperie La Jo'Ann à Brignoud, s'installait un nouveau commerce : MV Médical. Comme son nom le laisse entrevoir, cet espace est dédié au matériel médical. Professionnels et particuliers trouvent ici – en plus d'une aide-conseil - plus de 200 références de produits de santé liés au maintien à domicile, à l'incontinence, à l'orthopédie et la contention mais également à tout ce qui concerne la maternité (tire-lait, accessoires d'allaitement, lingerie de grossesse, contention veineuse) et le monde de bébé (puériculture, hygiène...).

Contact : MV Médical

2, place de la Libération. Ouvert lun., mar., Jeu., ven., de 9h à 12h et de 14h à 18h. Renseignements au 04 76 40 25 99

Quelques mots de...

Daniël Chavand,

Maire de Villard-Bonnot

Nous réfléchissons depuis plus d'un an, avec le service communication, à une meilleure lisibilité de notre rubrique Économie. Cette page concerne l'ensemble de notre tissu économique villardien, qu'il s'agisse de nos entreprises ou de nos commerces.

Pour ce numéro du VB Infos, Deslys d'Anaïs, MV Médical, Ô mouton à 5 pattes et le Tabac Presse « Chez Sandrine » sont mis à l'honneur.

Réservez donc à ces commerçants comme à l'ensemble de ceux-ci, votre confiance assidue car n'oublions pas que les commerces locaux et de proximité concourent activement à l'indispensable lien social.



Le Tabac/Presse Chez Sandrine fait peau neuve !

Changement de cap en ce début d'année pour Sandrine Ambrosiano ! ou plutôt ... changement d'adresse ! Le tabac/Presse se trouve dorénavant au 1er de l'avenue Aristide Bergès. Dans ce nouvel espace de 40m², la buraliste vous accueille du lundi au vendredi de 7h à 12h et de 14h30 à 19h30 et le samedi de 8h à 12h et de 15h à 19h30. Elle vous propose un large choix de magazines, d'idées cadeaux, le loto et le service de clés minute. Un nouveau rayon fait également son apparition. Il se nomme « Apéro ce soir ». Une véritable mine d'or pour régaler vos invités en toute convivialité !



Contact : Tabac Presse chez Sandrine

1 avenue Aristide Bergès, Renseignements au 04 76 71 41 43.

Ô mouton à 5 pattes : réouverture imminente !

Août 2016 fut marqué par la fermeture officielle du restaurant « Ô mouton à 5 pattes ». Le bâtiment qui faisait alors grise mine devrait reprendre vie dès ce printemps. Pour le plus grand bonheur des Lancynois et des autres, ses portes se ré-ouvriront avec à sa tête une nouvelle propriétaire : Anaïs Silvente. A l'heure actuelle, il est prévu que l'établissement conserve son nom et demeure un bar/restaurant.



À vos agendas



Mardi 21 mars

« Amour mensonge et obus 75 », par Vox International Théâtre

Deux comédiens chanteurs, un Poilu et une Résistante, l'absurdité de la guerre et la certitude que l'amour existe. Théâtre. A 20h à l'Espace Aragon.
Renseignements : www.espace-aragon.net

Jeudi 23 mars

Remise des prix du concours
Maisons fleuries, Maisons illuminées
à 18h au restaurant Henri Guillard.



Samedi 25 mars

Carnaval sur le thème « la Sicile »
Départ à 14h, Place de la République, à Lancey.
Arrivée vers 15h30 au stade Bergès.

Jusqu'au 1^{er} octobre

CHORÉGRAPHIES NOCTURNES, Photographies de JADIKAN

Musée de la Houille blanche, avenue des papeteries.
Ouvert du mercredi au vendredi de 13h à 18h
et le samedi et le dimanche de 10h à 18h.

Mardi 28 mars

Conseil Municipal
18h30, au 1^{er} étage de la Mairie



Mardi 4 avril

« Huis Clos », par la Compagnie Entre en Scène !

Théâtre. A 20h à l'Espace Bergès.
http://www.patadome-theatre.com/Huis-Clos-Sartre_a743.html

Vendredi 7 avril

« Un lac », par La Compagnie Le Bateau de papier

Les clowns sont nos miroirs révélateurs, touchants parce que maladroits avec pourtant le désir de faire au mieux. Clown-danse. A 20h à l'Espace Aragon.
Renseignements : www.espace-aragon.net

Dimanche 9 avril

Foire de Lancey

Venez fêter le printemps à Lancey !
Place de la République dès 9h.

Dimanche 23 avril

Elections présidentielles 2017

Premier tour.

Cyclisme : le casque obligatoire pour les - de 12 ans !

En application de la mesure n°16 du Comité interministériel de la sécurité routière du 2 octobre 2015 visant à réduire la gravité des blessures au visage et les risques de traumatismes crâniens des enfants pratiquant le vélo, le port du casque à vélo devient obligatoire pour les enfants (conducteurs ou passagers) de moins de 12 ans. Cette mesure (décret n°2016-1800) prendra effet dès le 22 mars 2017. Elle engage la responsabilité de l'adulte.



Si ce dernier transporte à vélo un enfant passager non casqué ou accompagne un groupe d'enfants non protégés, il risque une amende de 4^{ème} classe (90€)

Ramassage des gros objets

La Commune organise des tournées de ramassage des encombrants tout au long de l'année. L'inscription est obligatoire. Elle se fait auprès des services techniques. Dates des collectes : 8 mars, 10 mai et 12 juillet.
04 76 45 79 46 – services.techniques@villard-bonnot.fr

Apiculture : initiez-vous !

L'Abeille Dauphinoise (syndicat d'apiculture de l'Isère) a pour mission le développement et la défense de l'apiculture durable. Chaque année l'association propose une initiation à l'apiculture, ouverte à tous, d'une durée de 8 journées de mars à septembre à Vizille et sur leurs ruchers. Cette année, les dates à retenir sont : les 11 et 25 mars, les 8 et 29 avril, le 13 mai, le 10 juin, le 22 juillet et le 16 septembre. Retrouvez toutes les informations sur www.abeille-dauphinoise.fr

Contact : L'Abeille Dauphinoise

22 place Bernard Palissy
38320 POISAT
04 76 25 07 09 (mercredi après-midi)
abeille.dauphinoise@gmail.com



SKIBUS : les sommets à 1€ !



Atteindre les sommets c'est simple et économique avec les navettes SKIBUS ! Pour le huitième hiver consécutif, le réseau TouGo propose aux amoureux de sports d'hiver de rejoindre les sommets grâce aux navettes Skibus et pour un prix mini de 1 € l'aller-retour. Laissez-vous tenter par l'air pur des montagnes ! A noter que la ligne G67 Villard-Bonnot – Les Adrets – Prapoutel devient SKI409 ! Renseignements : www.le-gresivaudan.fr et www.tougo.fr

État Civil : Vous avez 16 ans ? pensez à votre recensement !

Si vous avez 16 ans entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2017, il est impératif de vous rendre dans votre mairie, au service de l'Etat Civil, afin de vous faire recenser. Vous aurez simplement besoin de votre livret de famille ainsi qu'une pièce d'identité (carte d'identité et/ou passeport).

L'Etat Civil est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00, avec une permanence le mardi jusqu'à 18h30. Tél.: 04 76 45 79 45. etat-civil@villard-bonnot.fr

Les ERP de 5^e catégorie sans sommeil



Les Etablissements Recevant du Public (ERP) de 5^e catégorie sans sommeil sont des établissements accueillant un nombre de personnes pouvant varier selon le type d'activité qu'ils abritent. Tous comme les

autres ERP, ils sont soumis à une réglementation.

Ces établissements peuvent être réalisés même sans autorisation d'ouverture du Maire, conformément à l'article R123-14 du code de la construction et de l'habitation. Ils doivent néanmoins répondre à un certain nombre d'obligations réglementaires. En effet, une attention particulière doit être portée sur les points suivants : registre de sécurité, dégagements et sorties, comportements au feu des matériaux, désenfumage, éclairage de sécurité, moyens de secours et surveillance et vérification des installations techniques. Au titre de l'article L111-8, les travaux qui conduisent à la création, l'aménagement ou la modification d'une ERP ne peuvent être exécutés qu'après autorisation délivrée par l'autorité administrative (Cerfa 13824*03). Une notice descriptive de sécurité est également fournie.

La Municipalité attire votre attention sur les dispositions actuelles de lutte contre l'incendie et vos responsabilités en matière de sécurité incendie.



Retrouvez dès maintenant les principaux points de la réglementation contre les risques d'incendie et de panique pour les ERP de 5^e catégorie sans locaux à sommeil sur le :

www.villard-bonnot.fr/fr/information/87070/etablissements-recevant-public

et sur

www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F3235I

Infos Pratiques

■ Mairie de Villard-Bonnot

20 boulevard Jules Ferry – 38190 VILLARD-BONNOT CDIS
www.villard-bonnot.fr

Services administratifs

Tél : 04 76 45 79 45 – Fax : 04 76 71 66 42
bienvenue@villard-bonnot.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Etat Civil – Affaires Générales

Permanence les mardi de 17h00 à 18h30

Services techniques et service de l'eau

Tél : 04 76 45 79 46 – Fax : 04 76 13 02 07

services.techniques@villard-bonnot.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 11h45 et de 14h à 16h30

Les permanences des services

Logement : mardi de 9h à 11h et jeudi de 13h30 à 16h30

Périscolaire : lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Urbanisme : accueil téléphonique du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30 au 04 76 45 79 45

accueil physique sur rendez-vous uniquement au 04 76 45 79 45

urbanisme@villard-bonnot.fr

■ Permanences en mairie de Villard-Bonnot

Permanence juridique

Destinée exclusivement aux habitants de la commune et uniquement sur rendez-vous. Le 1^{er} samedi de chaque mois – 04 76 45 79 45

Association Intermédiaire du Grésivaudan (AGI)

Sur rendez-vous : M. Boucharlat – 04 76 77 33 95

Le mercredi de 9h à 11h

SDH M. SALERNO – le mercredi de 11h à 12h

56 bis, av d'Espagne à Villard-Bonnot

■ Correspondant local du Dauphiné Libéré

Jean-Paul Filippi – 06 75 70 21 83 – jpff-hh@live.fr

■ Déchets

Ordures ménagères : vendredi matin de 4h à 12h

Bac bleu « Je trie » : mercredi de 4h à 12h

Encombrants : inscription obligatoire au 04 76 45 79 46

Toutes les adresses des déchetteries sur :

www.le-gresivaudan.fr

Déchets d'activités de soins à risques infectieux

www.dastri.fr

■ Les permanences 5^{ème} circonscription de M. Pierre Ribeaud

Député de l'Isère, Membre de la Commission des Affaires sociales à l'Assemblée Nationale.

77 place de la Mairie – 38160 La Terrasse 04 76 92 18 96

8h30 à 12h – 14h à 18h – du lundi au vendredi

pierre.ribeaud@orange.fr

■ Transports en commun

SNCF : Gare de Lancey et de Brignoud : 36 35

VFD : 0 820 08 38 38 – www.transisere.fr et www.vfd.fr

Transports du Grésivaudan deviennent **TouGo !**

0 800 941 103 (numéro vert, service et appel gratuits)

www.tougo.fr – www.transportsdugresivaudan.fr

Les horaires des bus sont également disponibles en mairie : 04 76 45 79 45

■ Pharmacies de garde

Attention : ce planning peut changer en cours d'année.

Composez le 3915 ou rendez-vous sur www.3237.fr



Février

5 DJIAN (St Ismier)
12 Ferradou (Le Versoud)
19 Luu Duc (Crolles)
26 Belle Etoile (Crolles)

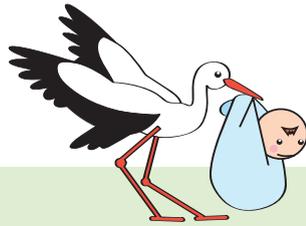
Mars

5 Fontaine Amélie (St Ismier)
12 Brignoud (Villard-Bonnot)
19 Centrale (Domène)
26 Dent de Crolles (Crolles)

Avril

2 Charmettes (Domène)
9 Bernin (Bernin)
16-17 Luu Duc (Crolles)
23 Froges (Froges)
30-1^{er} mai Belle Etoile (Crolles)

Naissances



2016

BELGOMRI Layana Nora.....	30/10/2016
MARTIN Jade Laura.....	08/11/2016
LAGRENÉE Isaac Jean.....	17/11/2016
GUYOMAR Hélie Oumhani Geneviève.....	19/11/2016
GUYOMAR Romane Ilyana Adèle.....	19/11/2016
PERIZZOLO Livia.....	22/11/2016
PEYRONNIER Inès Cathy Arlette Mireille.....	23/11/2016
VICTOURON Théo Florent Macario.....	28/11/2016
BOUYAHIAOUI Adam Amar.....	29/11/2016
MARENDAZ Sasha.....	01/12/2016
GÉROMIN Brandon Sylvain Gioacchino.....	08/12/2016
MORESCO Brandon Rémi Raphaël.....	17/12/2016
MALECKI Sieni Christophe.....	18/12/2016
MOREIRA FERNANDES Lenny.....	18/12/2016
GIROUD Dan Patrick Cyril.....	19/12/2016
DUPUIS Grégory Hadrien.....	30/12/2016
LATOUR Nathan Lenny.....	31/12/2016

2017

SEGATO Roméo Luigi André.....	06/01/2017
-------------------------------	------------

Mariages



NOVEMBRE 2016

22 GAGNOR Michel Jean Benoit & MENDEZ Magali

DECEMBRE 2016

24 DA ROSA FERNANDES William & SAPINHO ANTUNES Liliana

Les listes de l'état civil sont publiques. Si vous ne souhaitez pas que votre nom (ou celui de vos proches) apparaisse dans le journal, veuillez s'il vous plaît le communiquer à l'adresse suivante : com@villard-bonnot.fr ou appeler au 04 76 45 79 45

Nécrologie



NOVEMBRE 2016

07	OLGUERA Christine Ep. GUASCO
18	CELLI Maria Vittoria Vénérina Ep. DESTEFANIZ
14	CAMPANALE Claire
24	FALAH Saadia Bent Mohamed Ep. ALZAS
24	VELLA Ginette Paulette Carmen Ep. DIBATISTA
26	SOTTO-CAMPILLO Marie Ep. SERRAT
28	AMATI Camilla Ep. SARACINO
28	BERRAMDANE Lakhdar

DECEMBRE 2016

07	JAMARDO Jean-Pierre
16	MACIAN-GARCIA Flora Ep. PINTO-BARBOZA
25	REDONDO SANCHEZ Juana Ep. VAZQUEZ
17	DAUTREPPE Marie-Louise Aimée Ep. MORESCO
29	MOUROZ Paul Laurent René

JANVIER 2017

07	FAYEN Rolland Albert Fernand
----	------------------------------



Chères Villardiennes, chers Villardiens,

Tout d'abord, et afin de ne pas déroger aux traditions, permettez-nous de vous présenter nos meilleurs vœux pour 2017.

Que cette nouvelle année soit pour chacun d'entre vous et vos proches une année de bonheur, de santé, de réussite et d'épanouissement.

Que pouvons-nous souhaiter pour notre commune ?

Que les projets puissent avancer sans mauvaises surprises ?

- Que la dépollution du site des papeteries ne nous réserve pas d'autres désagréments, comme l'année précédente, qui ont entraîné une nouvelle majoration financière (1 320 000€ prévus pour 1 800 000€ facturés) ?
- Qu'après tant de procédures, la nouvelle gendarmerie sorte enfin de terre, sans autre excédent (2 200 000€ au départ pour 2 800 000€ aujourd'hui) ?
- Que les subventions cessent de baisser pour les associations ?
- Que les projets en cours ne nous obligent pas à vendre notre patrimoine, comme cela va se faire cette année avec « les terres du moulin » ?

Nous espérons vivement que nos souhaits se réalisent, afin d'améliorer le "bien vivre" à Villard-Bonnot, et avec une bonne maîtrise du budget communal.

Nous continuerons en 2017, comme nous l'avons fait les années précédentes, à rester vigilants pour que les décisions prises soient menées dans l'intérêt de chaque Villardien et Villardienne.

Pour **tout contact** : elusvb@outlook.fr

J.Claude Torrecillas, Annie David, Alain Jolly, Jean-Pierre Miozzo et Gisèle Minassian,

.....



Nous restons fidèles à notre volonté d'éviter toute polémique dans le journal municipal afin de lui conserver son caractère purement informatif et objectif. Qualités qui lui sont reconnues par tous les observateurs attentifs de la vie municipale que ce soit localement ou dans les communes environnantes.

MERCI AUX ANNONCEURS !

M.T. Assistance 

- Mécanique automobile toutes marques
- Montage pièces : neuves ou occasion sous garantie
- Pose Pare-brise
- Carrosserie-Peinture
- Prêt de véhicule

Michel THEVENOT - Tél. 06 89 33 37 68
35, rue du Bac - 38190 Brignoud

Diagnostics Immobilier
Villard-Bonnot info@arpege-expertise.com

04 76 40 30 26

WWW.ARPEGE - Expertise.com

- ✓ Amiante
- ✓ Plomb
- ✓ Termites
- ✓ Gaz
- ✓ ERNT
- ✓ Prêt Taux Zéro
- ✓ Electricité
- ✓ Surface Carrez
- ✓ Mise en copropriété
- ✓ Performance Énergétique

**RÉGIE MUNICIPALE D'ÉNERGIES**
ELISE VILLARD BONNOT
GROUPEMENT DE RÉGIES MUNICIPALES EN ISÈRE
Tel. 04 76 71 40 92 - Fax 04 76 45 65 42 - www.elise-regies.fr
N° Urgence gaz : 0800 400 149 - N° Dépannage : 04 76 71 40 92

AU CRÉDIT MUTUEL NOUS NE SOMMES PAS DIFFÉRENTS SANS RAISON.

BANQUE, ASSURANCE, TÉLÉPHONIE...
GAGNEZ À COMPARER !

Crédit Mutuel

0 810 205 878 Service 0.06 € / min + prix appel

CRÉDIT MUTUEL CAISSES DE CROLLES ET LE VERSOUD
Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, 34 rue du Wacken, 67913 Strasbourg Cedex 9 RCS B 588 505 354, intermédiaire en opérations d'assurances sous le N° Orias 07 003 758 consultable sous www.orias.fr.

Intermarché SUPER 
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

LE TOUVET
Tél. 04 76 08 50 06

DU LUNDI AU SAMEDI : 8h30 à 20h00
DIMANCHE : 8H30 à 12H30

leDRIVE Intermarché Distribution GAZ 24h/24

Besoin d'une aide à domicile ! **Emplois CASSIOPEE Familiaux**

Partenaire des professionnels de santé, avec 18 ans d'expérience auprès des familles, l'association Cassiopée met à votre disposition du personnel qualifié : de l'aide à domicile à l'auxiliaire de vie pour les tâches ménagères, courses, repas, l'assistance aux personnes âgées, aux personnes dépendantes ou non.

Présence assurée 7j/7 24h/24 - 365 jours par an

Garde à domicile d'enfants + de 3 ans

www.cassiopee.asso.fr
Agrément qualité N° R/020911/AO38/Q/117

Bénéficiez de 50 % de réduction d'impôts selon la loi de finances et décrets en vigueur. Règlement par CESU préfinancés acceptés.

Cassiopée Vallée du Grésivaudan - Tél. 04 76 13 42 35 - Fax 04 76 13 42 53
14, rue de la République - 38190 CHAMP-PRÈS-FROGES - E-mail : gresivaudan@cassiopee.asso.fr

**Pompes Funèbres des Alpes**
MARBRERIE FUNÉRAIRE
www.pfdesalpes.fr

733 Grande Rue - 38660 LE TOUVET
04 76 08 43 46 • 06 95 24 22 90

126 Grande Rue - 38700 LA TRONCHE
04 76 03 23 57 • 06 95 24 22 90

6 avenue Saint Roch - 38000 GRENOBLE
04 76 54 31 81

Depuis 1989, les Pompes Funèbres des Alpes dévouées aux familles

RCS Grenoble 797 555 950 - OBNIS : 40011926
N° Ind. LE TOUVET 13 38 175 - N° Ind. LA TRONCHE 14 38 176

ENTRETIEN - DÉPANNAGE

Chauffage - Pompe A Chaleur Climatisation



**Mise en service
Entretien
Ramonage
Contrats d'entretien
Intervention**

Agence de Crolles
04 76 08 09 65

CHAM 
www.groupecham.com

MERCI AUX ANNONCEURS !




VB OPTIQUE
CLAUDINE JUMEAU
Opticienne

Ouvert du lundi au samedi

Tél. 04 76 71 23 03 - vboptique@wanadoo.fr
34 bis, bd de la Libération - 38190 Brignoud - www.krys.com



Vous recherchez une femme de ménage ?
... un jardinier ?
... un bon bricoleur ?

**Contactez-nous au
04 76 77 33 95**

Nous mettrons notre personnel à votre disposition.
A.G.I., c'est simple comme un coup de fil !
C'est efficace ! C'est économique et sûr !

agi@mairie-domene.fr

Grésivaudan Immobilier AD **ORPI**
SOLUTIONS IMMOBILIERES



Vente - Location
ESTIMATION OFFERTE



Aurélie BRACCHI



34, bd de la Libération
Brignoud - 38190 Villard-Bonnot

Tél. 04 76 90 84 84
Tél. 04 76 97 14 94

E-mail : gresivaudanimmobilierad@orpi.com
www.orpi.com/gresivaudanimmobilierad

Tél. 06 80 88 86 79
www.orpi.com

Pour vos travaux de Rénovation




GARANTIE DECENNALE

UN SEUL ARTISAN POUR TOUS VOS TRAVAUX

CERTIFIÉ QUALIBAT RGE

DEVIS GRATUIT

Electricité
Plomberie / Sanitaire
Isolation
Carrelage / Faïence
Parquets
Peinture / Tapisserie
Plâtrerie
Installation de cuisine et de salle de bain (IKEA, Lapeyre, ...)
Huisserie (Neuf & Rénovation)
Aménagement de combles
Rénovation Immobilière
Economie d'énergie

Un artisan près de chez vous

38190 VILLARD BONNOT
09 50 38 02 77
06 66 27 02 77
www.multitache.com

MOULIN T.P. TRAVAUX PUBLICS
TERRASSEMENTS
ENROBÉS - VRD
GÉNIE CIVIL

AGENCE DE BRIGNOUD

CAMIBAT BÂTIMENTS

Tél. 04 76 45 73 73 - Fax 04 76 45 72 45
Avenue de la Chantourne - BP 173
38191 BRIGNOUD Cedex

E-mail : moulin.brignoud@moulin-tp.fr
www.moulin-tp.fr

Copyright: ACTOPHOTO



La vie, avec passion



3 Agences RENAULT DACIA à votre service

plus de proximité • plus de facilité • plus de convivialité

Vente Véhicules Neufs et Occasions
Mécanique et Carrosserie **toutes marques** - Agréé Assurances
Prêt de Véhicule Gratuit
Location RENAULT rent Véhicules Tourisme et Utilitaires

LANCEY-AUTOSERVICES LANCEY 04 76 71 42 14 contact@renaultlancey.fr
GIÈRES-ETS GARCIA 04 76 89 41 42 contact@renaultgieres.fr
VIF-AUTOSERVICES VIF 04 76 90 23 63 contact@renaultvif.fr

24H/7J : Dépannage sur place ou remorquage - 04 76 89 42 19